Bureau de dépôt - Bruxelles X
P701162

Belgique - België
P.P.
Bruxelles X
1 / 2425

Périodique trimestriel du CIEP/MOC
n° 61 • juillet • août • septembre • 2009

L'ESPERLUETTE

Signe typographique qui représente la conjonction de coordination "et"

Fracture numérique: *réduire les inégalités*

Sommaire

Edito

En avant pour des projets citoyens… 3

Analyse

Fracture numérique: Réduire les inégalités

Education permanente et lutte contre la fracture numérique en Belgique 4

Vous avez dit «fracture numérique» au sein de l'ISCO? 7

Internet et handicaps 9

Seniors et TICS: quand on n'est pas né avec un ordinateur 11

Mouvement en campagne

Après le 13 juin : Des oliviers, racines d'un autre développement? 13

Vie de l'ISCO

L'ISCO nouvelle formule, 2009-2010 14

Formation de coordinateurs de projets culturels et sociaux: session 2009-2010 15

Mémoires en résumé 15

En régions

Le TEC ne nous approche pas 20

En bref 21

Agenda 22

Fiche pédagogique

Quel chercheur es-tu? Comment évaluer les sources documentaires?

De mal en pis?

L'exposition photographique de ce mois nous entraîne sur les pas de vaches. Artistiques, plastiques, «cow-temporaines», ces vaches ont fait le tour du monde de grandes villes - dont Bruxelles. Elles y paissent faussement et reflètent placidement nos humaines questions.

Serait-il déjà venu le temps où ce sont les citadins qui regardent passer les vaches? S'agit-il des prémisses d'une ultime pédagogie pour connaître la campagne en ville? Passage sans niveau de la vache utile à la vache futile? Vache qui rit cache vache folle?

Ceci n'est pas une vache? Mais que «veau» cette vache? ■

Comité de rédaction:
Christian Boucq, Virginie Delvaux, France Huart (coordination), Frédéric Ligot, Florence Moussiaux, Anne Scheune, Michèle Stessel, Nicole Tinant

Secrétariat:
Francine Baillet, Rita D'Agaro, Lysiane Mettens

Ont participé à ce numéro:
Stéphanie Baudot, Laurence Biron, Christian Boucq, Périne Brotcorne, Jean-Pierre Gouverneur, Christian Guldentops, France Huart, Thierry Jacques, Franck Moinil, Florence Moussiaux, Anne Scheune

Photos:
Véronique Carli, France Huart, Anne Scheune

CIEP communautaire:
Tél: 02/246.38.41, 42, 43 - Fax: 02/246.38.25
E-mail: communautaire@ciep.be

Editeur responsable:
Anne Scheune
Chaussée de Haecht 579 - 1030 Bruxelles

Design:
DCL Printers - dcl.printers@skynet.be
Imprimé sur papier 100% recyclé sans chlore

En avant pour des projets citoyens…

Par Anne Scheune, directrice du CIEP-ISCO

En ce début d'année scolaire, il nous a semblé intéressant de se pencher sur les TIC, trois lettres qui désignent les Technologies de l'Information et de la Communication. Face aux nouvelles technologies, nous ne sommes pas tous égaux: certains y ont accès, d'autres pas, certains peuvent ou savent les utiliser, d'autres pas ou plus difficilement… Pourtant, les TIC offrent d'extraordinaires possibilités d'autonomie, d'insertion professionnelle et d'intégration sociale… Jeunes, aînés, personnes handicapées, femmes, personnes d'origine étrangère, chacun-e doit pouvoir s'y retrouver. Notre dossier inclut aussi des initiatives originales qui visent à dépasser les difficultés des utilisateurs de claviers.

Bien que cette année sociale ne devrait pas nous mener aux urnes, elle sera néanmoins chargée pour notre mouvement d'éducation permanente, car il est plus qu'indispensable d'attirer l'attention de tout un chacun sur les limites et les impasses du modèle capitaliste de croissance, tant en termes de bien être, que de solidarité et de protection de l'environnement. C'est de cette manière que nous agirons en tant que Citoyens Responsables Actifs Critiques et Solidaires (CRACS) et c'est pourquoi notre prochaine campagne proposera des alternatives de développement impliquant des décisions politiques, et des changements de comportements individuels.

Concernant la formation, et principalement la formation ISCO, aucun changement depuis le dernier numéro de l'&… La demande de reconnaissance de la formation a été déposée auprès du Conseil supérieur de la promotion sociale et notre profil professionnel est actuellement en train d'être examiné.

Très prochainement, un nouveau groupe BAGIC sera lancé. Actuellement, la période est consacrée au recrutement des étudiants et à la mise sur pied de l'équipe pédagogique.

Bref, je vous souhaite une excellente rentrée sociale et je suis d'ores et déjà impatiente de vous rencontrer au détour de l'une ou l'autre activité. ■

Fracture numérique: *réduire les inégalités*

Ecrire une lettre, remplir un formulaire d'inscription, payer une facture, se renseigner sur les horaires de transports en commun, rechercher des infos, découvrir une nouvelle recette de cuisine, «chatter» avec des amis… les activités que l'on fait à partir d'un ordinateur, sont multiples. Quotidiennes pour les uns, elles sont pourtant encore inaccessibles à d'autres qui ne disposent pas de matériel, de formation ou de capacités physiques suffisantes.

Heureusement, des solutions se multiplient pour combler cette fracture.
L'enjeu est important: réduire les inégalités, favoriser l'accès de tous à l'information… mais surtout éduquer chaque citoyen à développer son sens critique par rapport aux informations qui circulent sur Internet et lui apprendre à accéder aux sites web les plus pertinents.
Après une définition nuancée du phénomène de fracture numérique, ce dossier fera écho d'initiatives originales qui permettent à des personnes fragilisées d'avoir un accès technique et surtout pédagogique aux TIC. De telles initiatives qui, loin du seul accès à un ordinateur, proposent un accompagnement adapté et solidaire, méritent toute notre attention. ■

Education permanente et lutte contre la fracture numérique en Belgique

Par Perine Brotcorne,
Chargée de Recherche,
Fondation Travail-Université (FTU)

La fracture numérique change de peau…

Avec la diffusion croissante de l'outil informatique et Internet dans tous les domaines de nos sociétés «hyper» connectées, la fracture numérique semble progressivement se résorber. C'est ce que laisse, en tout cas, apparaître une lecture pressée de nombreux résultats récents d'enquêtes qui mesurent le fossé entre «les nantis» bénéficiant de l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et ceux qui demeurent privés des contenus et des services qu'elles peuvent rendre.

Pour s'en convaincre, il suffit de constater la progression des niveaux d'équipement et de consommation aux TIC ces dernières années. En 2008, en Belgique, 67% des foyers ont déclaré avoir un ordinateur à la maison et 64% posséder une connexion Internet alors qu'ils n'étaient respectivement que 57 et 50 % en 2005. En 2008, les utilisateurs réguliers d'Internet s'élevaient à 77% dans la tranche d'âge des 25-55 ans; ils n'étaient que 58% en 2005.

Mais qu'on ne s'y trompe pas! La réduction des inégalités d'accès et de consommation aux technologies constitue la face visible de «l'iceberg». Derrière ces inégalités qui se réduisent peu à peu, de nouveaux clivages liés aux usages des TIC apparaissent entre les utilisateurs. Si de plus en plus de gens ont désormais accès au PC et à Internet, tout le monde n'en fait pas la même utilisation, ni n'en fait des usages émancipateurs et vecteurs d'intégration sociale.
Moins visibles de prime abord, ces nouvelles formes d'inégalités sont, en réalité, plus profondes car elles touchent aux questions de compétences et maîtrises nécessaires à l'appropriation de ces technologies et de leur contenu. On oublie, en effet, trop souvent que le simple accès à «toute» l'information ne remplace en rien les compétences préalables pour savoir quelle information rechercher,

quel usage en faire et surtout quel sens lui donner: autant de compétences qui s'acquièrent au fil d'un parcours éducatif abouti. L'enjeu est de taille dans la mesure où ces formes-là d'inégalités numériques viennent alourdir le passif d'inégalités déjà durablement ancrées dans le champ éducatif et social. D'où le risque bien fondé qu'elles ne produisent encore davantage d'effets discriminatoires et d'exclusion sociale. Qu'à cela ne tienne! Les pouvoirs publics belges, comme leurs voisins, semblent avoir pris la mesure de l'enjeu. A travers des politiques dites e-inclusion, «l'éducation au numérique» est devenue, depuis quelques années, une de leurs priorités. Zoom sur les principaux dispositifs de lutte contre la fracture en Belgique dans lesquels les acteurs de l'éducation permanente jouent un rôle de premier plan.

Espaces publics numériques: accompagner les premiers pas du public

«Merci, Martine, de nous avoir fait partager ta passion pour l'ordinateur tout au long de cette formation. J'ai apprécié ta pédagogie et ton systématisme (…) Tout ceci dans un climat chaleureux, ouvert à la rencontre des difficultés de chacun, soucieux de construire un outil culturel, original, répondant aux besoins de nos milieux ruraux». Voilà un extrait du témoignage exprimé par Lucien, un usager de 79 ans à la fin d'une formation suivie à «Momiclic», l'espace public numérique de Momignies. Et à l'animatrice de rajouter que *«ces mots résument toutes les sympathies reçues au long de l'année par nos publics».*

Expression empruntée aux voisins hexagonaux, les espaces publics numériques (EPN) font partie des principaux dispositifs mis en place en Belgique pour favoriser l'accès et l'initiation aux technologies de l'information par le grand public. Cette dénomination recouvre de multiples initiatives aux cadres organisationnels et institutionnels hétérogènes. On trouve ainsi des EPN dans des structures aussi variées que des CPAS, des maisons de l'emploi, des bibliothèques ou toutes sortes d'associations de quartiers. Loin d'être de simples points d'accès comme les cybercafés, ils ont la particularité d'être des lieux à vocation non commerciale ouverts à tous, avec une attention particulière pour les publics éloignés d'Internet (seniors, personnes faiblement scolarisées, etc.). Il propose un vrai projet d'accompagnement et d'encadrement collectif et/ou individuel à l'initiation des technologies numériques. Une large palette d'activités y est proposée allant des initiations à la bureautique et à Internet jusqu'à l'accompagnement pour la recherche d'un emploi en passant par l'éducation aux médias et la promotion des logiciels libres. Mais, surtout, ces lieux ont une importante fonction de socialisation qui peut contribuer à créer du lien social et à dynamiser un quartier, un village.
Comme l'explique une animatrice d'EPN: *«c'est un lieu convivial où toutes les générations et les différents milieux sociaux se côtoient . Il n'y pas beaucoup d'autres lieux, confie-t-elle, où on l'on voit un jeune sorti de prison expliquer à une vieille dame 'bon chic bon genre' comment fonctionne une Webcam».*

On trouve de nombreux EPN dans les trois régions du pays. Une part de leur développement est soutenue par le pouvoir fédéral, sous la houlette du ministère de l'Intégration sociale. Celui-ci finance un programme de soutien aux EPN dans les CPAS - projet easy-e-space - lié à un programme de recyclage d'ordinateurs et de développement de logiciels libres en partenariat avec Oxfam Solidarité et des entreprises d'économie sociale.

La Région wallonne soutient, elle aussi, ces initiatives. Dès 2005, elle a lancé un programme de développement d'espaces publics numériques au niveau communal. Elle a également créé, en 2007, un label d'espaces publics numériques. La labellisation est ouverte tant aux initiatives communales et provinciales qu'aux acteurs locaux du secteur non marchand. Actuellement, 87 EPN, actifs aux quatre coins de la Wallonie, sont ainsi labellisés. Ils sont également réunis dans un réseau actif, animé par Technofuturtic à Gosselies, un des 25 centres de compétences de la Région wallonne. Avec ces programmes, la Wallonie est pionnière en la matière.

Ni en Flandre, ni à Bruxelles, il n'existe d'initiatives coordonnées similaires. Dans ces deux régions, les projets EPN reposent essentiellement sur les acteurs du monde associatif. A Bruxelles par exemple, l'asbl Formation Insertion Jeunes, association d'éducation permanente active depuis les années 80 dans la lutte contre l'exclusion sociale et scolaire en milieux populaires, a installé des espaces numériques dans ses deux centres de Saint-Gilles et Molenbeek. Cette initiative incarne bien la volonté de démocratiser l'accès aux nouvelles technologies. On pense aussi à Lire et Ecrire Bruxelles qui a installé récemment des EPN dans 15 de ses centres d'alphabétisation afin que les TIC aillent à la rencontre de l'alpha. En

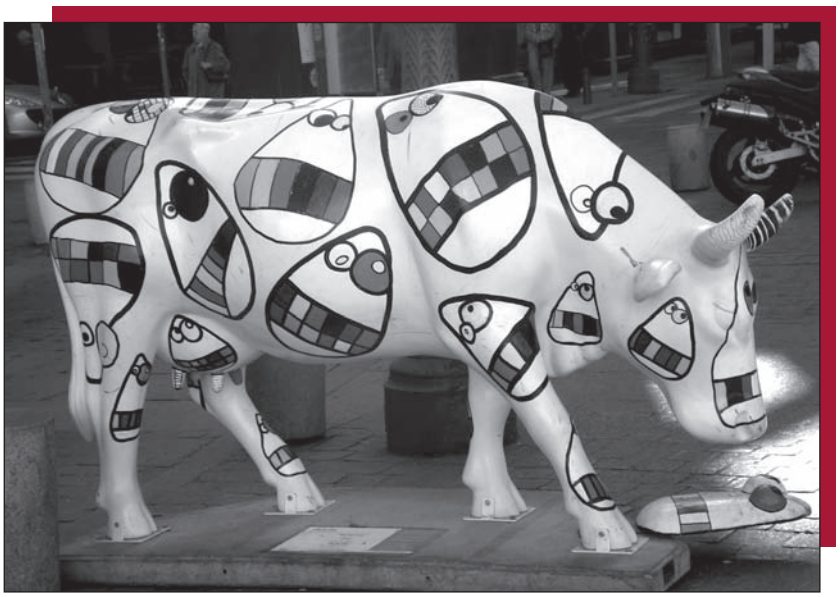

Flandre, il existe aussi des dispositifs de toits numériques (digid@kken), des espaces collectifs d'apprentissage aux nouvelles technologies intégrés à des organisations sociales ou des associations de quartier afin de toucher directement les publics les plus défavorisés. Toutefois, par rapport à la Wallonie, ces initiatives restent souvent encore dispersées, fragmentées et manquent de visibilité.

L'union fait la force

Dans l'ensemble, les initiatives publiques en matière de lutte contre la fracture numérique restent trop souvent dispersées en raison des compétences morcelées dans ce domaine. Ceci se traduit notamment par le manque de moyens financiers et humains accordés aux EPN et aux initiatives qui luttent contre la fracture numérique en général. Les acteurs de terrain ont rapidement compris que, dans ces conditions, l'union faisait la force. Pour assurer leur pérennité, les EPN ont ainsi tout intérêt à développer autant que possible des partenariats avec des organismes du tissu associatif local comme des organismes d'insertion socioprofessionnelle, de promotion sociale ou culturelle, etc. Comme bien d'autres, l'EPN d'Yvoir a, dans cette optique, tout récemment monté un projet multimédia en collaboration avec la maison des jeunes de la commune en vue d'encourager les jeunes à l'exercice d'une citoyenneté responsable par l'utilisation des mécanismes de participation à la vie sociale et culturelle. L'outil Media sert de support au projet à travers la création d'un portail numérique et d'un court métrage réalisés par les jeunes. L'objectif du projet consiste à resserrer les liens sociaux entre les habitants de la commune, en utilisant les technologies comme outils et les jeunes comme relais du changement.

Pour les EPN qui s'adressent aux publics les plus éloignés des TIC, la difficulté est de parvenir à identifier les plus démunis pour les sensibiliser aux possibilités que peut leur apporter l'usage de ces technologies. Sortir l'EPN de ses murs pour aller à la rencontre de ces publics sur leur terrain familier, avec des dispositifs mobiles d'accès à Internet est, dans ce cas, une nécessité. Ici encore, la force, c'est l'union: grâce à l'entremise de personnes relais ou d'associations de quartier, les animateurs travaillent à lever les barrières qui entravent l'acquisition d'aptitudes de base nécessaires à la familiarisation à la technologie à commencer par la confiance en soi.

Dans ce cas, l'usage des TIC devient davantage un prétexte d'émancipation qu'une fin en soi. C'est ce que «Miroir Vagabond», une association active dans la formation pour adultes, l'animation et l'éducation permanente, s'est donné comme objectif en créant, en 2004, son bus informatique: «La Souris todi so l'net». Premier du genre en Wallonie, l'objectif de cet EPN mobile était de sillonner la région d'Ourthe-Salm à la rencontre de publics particulièrement fragilisés, vivant dans des cités d'habitations sociales ou des campings résidentiels. «*Faciliter l'appropriation de l'outil informatique et d'Internet là où le besoin s'en fait le plus sentir: telle était donc l'idée à la base de la création de cette classe itinérante*», explique Daniel SERET, un des fondateurs de l'association. Depuis lors, «La Souris todi so l'net» a diminué son activité pour donner naissance à d'autres projets plus sédentarisés. Le projet Clair et Net, à Melreux, qui combine les fonctions d'EPN, de buanderie sociale et de jardin communautaire, en est une des concrétisations. Les personnes qui viennent faire leur lessive, ont ainsi l'opportunité de découvrir d'autres projets. Les gens intéressés par le jardin mais réticents à l'ordinateur en viennent à l'utiliser pour faire des recherches sur les plantes ou demander des conseils. A l'inverse, des personnes venant pour surfer sur le net ont l'occasion de s'ouvrir à d'autres domaines comme celui de «dame nature». A travers cette initiative originale, Miroir Vagabond illustre, une fois encore, l'importance des synergies entre activités complémentaires pour mettre véritablement les technologies au service de l'émancipation sociale.

Formations aux TIC: un outil d'intégration sociale?

Si cette première étape de sensibilisation est essentielle, elle reste toutefois insuffisante pour parvenir à une intégration durable de ces groupes en marge de l'univers des TIC et de la société en général. Pour ne pas laisser ces publics marginalisés aux portes de la société de l'information, il est, en effet, essentiel de mettre en place des relais éducatifs qui prolongent le travail d'intégration entamé par les EPN. C'est pourquoi la formation des utilisateurs constitue une autre pierre angulaire du dispositif de lutte contre la fracture numérique. En Belgique, le spectre d'offres de formation d'éducation permanente dans le domaine est très large, poursuivant des objectifs d'intégration professionnelle ou de revalorisation sociale. Les freins et les conditions sont toutefois nombreux pour que celles-ci contribuent efficacement et durablement à la réduction des inégalités dans les usages et à l'acquisition d'une véritable «autonomie numérique».

On oublie trop souvent que le premier obstacle majeur pour progresser dans l'usage des TIC est le manque de compétences de base liées, de près ou de loin, au problème de l'illettrisme. Consciente de cet enjeu, la plate-forme de *Lire et écrire Bruxelles* a lancé, fin 2007, en collaboration avec l'association d'économie sociale *Fobagra*, un projet pilote visant à intégrer un atelier multimédia dans la formation du public alpha en vue d'éviter d'aggraver les risques d'exclusion dont ils sont déjà victimes. *Fobagra* assure, en amont, la formation aux TIC des formateurs alpha. Cette association œuvre d'ailleurs depuis quelques années, à Bruxelles pour lutter contre la fracture numérique en proposant aux acteurs du monde socio-éducatif divers services pour intégrer les TIC dans leurs pratiques associatives, comme la formation de leur public par exemple. *La Chom'Hier* et *CF2000* sont notamment l'un de leurs partenaires. Multiplier les partenariats: voilà donc une fois encore le leitmotiv de cette asbl pour lutter de

manière cohérente contre les inégalités numériques. Ces collaborations permettent aussi de développer des programmes de formation qui répondent aux besoins et intérêts spécifiques de chaque public car un autre gage de réussite d'une formation est que celle-ci fasse sens dans la réalité quotidienne des usagers: leurs besoins de communiquer avec leurs enfants, leurs intérêts de loisirs, etc.

Autonomie: un gage de réussite

Ce n'est pas tout! Si les formations sont contraintes de dispenser l'apprentissage de compétences instrumentales de base nécessaires à la manipulation des outils, le vrai défi pour leur réussite se situe dans la transmission de tout ce qu'il y a autour de ce savoir technique: apprendre, comprendre, évaluer, trier les contenus en ligne sont autant de clés de voûte d'une appropriation efficace des technologies.

Mais c'est surtout la capacité à développer une autonomie dans l'apprentissage qui constitue finalement le socle le plus solide à l'apprentissage actif, durable et autonome des TIC. Cette capacité «d'apprendre à apprendre» se révèle être la seule assurance à long terme contre les risques d'inégalités numériques. Résultat, par excellence, d'un parcours éducatif abouti, cette compétence générique fait justement souvent défaut aux personnes éloignées de l'univers des TIC. Pour ces publics en particulier, il est donc plus que jamais nécessaire d'envisager des actions qui ne s'arrêtent pas à la simple formation aux outils mais qui se conjuguent à d'autres projets éducatifs citoyens, comme la lutte contre l'analphabétisme, des projets d'insertion socio professionnelle ou d'émancipation sociale. Le décloisonnement des formations aux TIC pour les envisager de manière plus transversale est un passage incontournable si l'on veut réduire les inégalités numériques à plus long terme. Face aux inégalités nouvelles, réponses nouvelles? Rien n'est finalement moins sûr. À l'heure où les TIC précipitent la société dans l'ère de l'information, le leitmotiv classique d'accès pour tous à une éducation de qualité reste, plus que jamais, d'une brûlante actualité. ■

Vous avez dit «fracture numérique» *au sein de l'ISCO?*

Recherche menée dans le cadre d'un mémoire-action

Par Christian Guldentops,
étudiant Isco Action Collective
Nivelles, 2004-2008

L'origine de cette réflexion a été ma participation à la formation ISCO Action Collective. Dès le début des 3 années de formation, les différents acteurs -professeurs et étudiants- ont été confrontés à la problématique de l'accès et de l'utilisation des nouvelles technologies (TIC) durant les cours.

Certains étudiants de la formation ont utilisé rapidement les nouveaux outils collaboratifs numériques (courrier électronique, site Internet, forum de discussion en ligne). Ce qui a développé l'usage du courrier électronique et lancé la mise en route d'un site Internet en 2006: www.forumisco.be. Cet espace électronique devait servir de porte d'entrée aux informations pratiques (cours, documents administratifs, documentations) de la formation ISCO Brabant Wallon Action collective et aux formations de l'école syndicale. Son ambition était de servir de base de connaissances et de ressources aux professeurs et aux étudiants des différentes formations et de faciliter la préparation du mémoire-action. Il devait également faciliter la liaison entre les équipes pédagogiques et les étudiants.
Par contre, l'installation et l'utilisation de ces nouveaux outils ont mis en avant les difficultés rencontrées par d'autres étudiants en matière d'utilisation et de compréhension de ces nouvelles technologies.

Après diverses investigations, il est apparu que l'organisation formative

ISCO ne considérait pas ces éléments comme faisant partie de son champ de méthodologie et de formation. Elle n'essayait donc pas d'apporter de solution structurelle à ce problème. C'est pourquoi j'ai choisi cette problématique comme sujet de mémoire. Mon travail se compose d'une recherche théorique et d'une enquête sociologique réalisée au sein des groupes en formation à l'ISCO et à l'école syndicale en 2008. En voici brièvement les résultats et les conclusions.

Approche théorique

Une première difficulté a été de définir correctement la fracture numérique. Il m'est apparu rapidement que la fracture était bien plus complexe qu'il n'y paraît car elle s'enracine dans les nombreuses différences et inégalités qui composent notre société (socioprofessionnelles, éducatives, géopolitiques, professionnelles). De plus, elle présente un ensemble de clivages qui se superposent à l'image de la diversité de la structure de notre société. Ensuite, il m'a fallu également tenir compte de l'effet dynamique de la fracture numérique lié à l'accélération de la diffusion des TIC, à la baisse des prix du matériel informatique, à l'entraînement dû à l'usage professionnel et aux effets des politiques correctrices.

Trois interprétations très différentes de la problématique ont été développées:

- l'interprétation économique traditionnelle qui prône le libéralisme économique pour réduire la fracture numérique,
- une interprétation qui prône la démocratie technologique et l'exploitation des technologies de l'information pour améliorer la cohésion et l'inclusion sociale,
- et une dernière interprétation qui définit la fracture numérique comme un miroir des inégalités sociales préexistantes

Choisir une définition ne fut donc pas facile. Finalement c'est celle proposée par Gérard Valenduc et Patricia Vendramin dans leur ouvrage «Internet et inégalités»[1] qui a été retenue: *"L'appellation «fracture numérique» est donc le télescopage linguistique entre les termes «digital divide» utilisés pour décrire les décalages socio-économiques et géopolitiques dans la diffusion et l'usage des technologies numériques et la fameuse fracture sociale qui traverse le débat politique depuis plusieurs années."*

Approche empirique

Une enquête de type sociologique axée autour de 5 piliers a été réalisée: la compréhension de la problématique, le profil socioprofessionnel du public visé, l'accès aux nouvelles technologies, la formation et le travail en réseau. Le questionnaire a été envoyé aux 211 étudiants de l'ISCO et de l'école syndicale.

La question tentant de vérifier la compréhension du terme «fracture numérique» a révélé autant de réponses différentes que de questionnaires rendus.

Ensuite, le profil socioprofessionnel des étudiants qui ont répondu a été cerné. Au regard des différents critères utilisés, on peut dire que le profil de l'étudiant-type ISCO est le suivant: environ 40 ans, avec une légère majorité de femmes et exerçant une activité professionnelle sous le statut d'employé. Il est également porteur d'un diplôme secondaire supérieur ou plus. La structure familiale la plus commune est composée de 4 personnes.

Plutôt que de me focaliser sur la question des revenus, il m'a semblé plus pertinent de voir quel était l'accès à l'outil informatique et ceci, en utilisant trois variables: la possession d'un GSM, la possession d'un ordinateur et la disposition d'un accès à Internet.
L'étude de ces trois éléments a été révélatrice en termes d'accès aux TIC au sein des étudiants ISCO. Une très large majorité des étudiants dispose du matériel et des accès nécessaires aux TIC.

La section de l'enquête consacrée à la formation aux TIC est assez contrastée. J'ai constaté que les étudiants ISCO se sont largement formés «sur le tas» au travers de projets expérimentaux plutôt que par des formations organisées. Ce manque de formation est atténué par la possibilité de faire appel à des aides extérieures (proxy) grâce à des ressources sociales (famille, amis…) La question d'intégration des nouvelles technologies à la méthodologie ISCO indique pourtant qu'un malaise existe, les expériences individuelles ne semblant pas pouvoir remplacer les formations collectives.

Le résultat de l'enquête dédiée au travail en réseau et à la collaboration m'a donc permis de constater que les étudiants en formation ISCO disposent de tous les éléments pour travailler en réseau en utilisant les TIC.

Dans certaines formations, l'utilisation de la messagerie électronique a d'ailleurs permis des contacts renforcés entre les étudiants et le corps professoral, le développement de la communication entre les sous-groupes et a engendré de nombreux contacts personnels. D'autres initiatives ont été créées depuis lors (www.forumisco.be - *groupe Facebook militants CNE*, groupe école CNE). Ces nouvelles démarches démontrent une prise de conscience importante de la part des acteurs de changement que représentent les étudiants ISCO par rapport aux nouveaux outils de communication de type TIC.

En conclusion

Au départ de ce travail, je me suis posé la question de savoir si une fracture de type numérique existait au sein des groupes en formation à l'ISCO et à l'école syndicale. J'ai ainsi étudié la question sous quatre angles principaux: le socioprofessionnel (profil de l'étudiant), l'angle de l'accès à l'outil informatique, l'angle formatif et la possibilité de travailler en réseau.

L'angle socioprofessionnel indique qu'il n'existe pas de fracture numérique de ce type. Un bémol pourtant est la présence d'un groupe à risque de type femme isolée comme indiqué dans la littérature[2]. Il faudra donc en tenir compte lors des prochains travaux sur le sujet.

L'angle de l'accès indique que l'on peut, dans l'état actuel de notre enquête, exclure la présence d'une fracture numérique. L'angle formatif me semble le plus intéressant. J'ai pu constater qu'une majorité des étudiants a basé sa formation sur des expériences individuelles de type expérimental mais qu'une majorité des étudiants désirerait des formations de type structurel sur ce sujet. Cet élément indique la possible présence d'une fracture numérique de type formatif. L'organisation de l'ISCO devrait tenir compte de ce souhait et, pourquoi pas, l'inclure dans sa méthodologie…

Un autre point positif apparaît également à la fin de ce travail. Les étudiants ISCO disposent de toutes les ressources nécessaires pour développer et intensifier un travail de type collaboratif et de réseau numérique. Des initiatives personnelles en sont la preuve. L'organisation de l'ISCO devrait profiter de cet élément pour développer de nouvelles méthodes de travail et de communication sans toutefois supplanter les méthodes traditionnelles.

Je terminerai en faisant ce constat: les étudiants ISCO ont largement intégré la société numérique grâce à leurs expériences sociales, culturelles et professionnelles. Leur métier d'acteurs sociaux en est largement la cause. Malheureusement, leur information en la matière est largement basée sur des concepts publicitaires ou commerciaux qui les orientent majoritairement vers l'achat de produits Microsoft C'est pourquoi je propose une piste d'action future: que l'ISCO réalise un travail d'éducation permanente en encourageant une réflexion sur l'utilisation des outils numériques de type libre. La question est posée… ■

1 & 2 Vendramin, P. et Valenduc, G., *Internet et inégalités. Une radiographie de la fracture numérique*, Bruxelles, Editions Labor, 2003 (Collection Quartier Libre).

Internet et handicaps

Internet, obstacle ou opportunité pour les personnes handicapées?

Le saviez-vous?

- **13 % de la population belge présentent un ou plusieurs handicaps.**
- **17 % de la population belge sont âgées de plus de 65 ans.**
- **Une personne sur 100 est malvoyante.**
- **Une personne sur 1000 est aveugle.**

Entretien avec Laurence Biron, rédactrice en chef d' «Entrevoi» d'Altéo

Pour les personnes porteuses d'un handicap, les TIC peuvent offrir d'extraordinaires possibilités d'autonomie, d'insertion professionnelle et d'intégration sociale… pour autant que l'organisation des informations tienne compte des surfeurs différents.

En quoi les TIC ouvrent-elles de nouveaux horizons aux personnes handicapées?
Elles permettent à une personne en chaise roulante de travailler à domici-

le, de faire des achats en ligne, ou encore de gérer son compte bancaire. Un non-voyant peut écouter une «traduction» orale de textes qui s'affichent sur son écran d'ordinateur ou de GSM. L'utilisation des GSM facilite la communication avec les personnes ayant une déficience auditive grâce aux SMS. Toutes ces techniques permettent à la personne handicapée de gagner en autonomie par rapport à son entourage et d'estomper ses différences. Ce qui accroît également son indépendance et son estime de soi.

Quels sont les obstacles à l'intégration via les TIC?
Sur de nombreux sites, les polices de caractères trop petites, les liens peu visibles, les informations clignotantes, les menus déroulants complexes brouillent les pistes. Sans compter les fenêtres publicitaires ou Pop'ups qui s'ouvrent à tout bout de champ et ne se referment pas de sitôt! Des désagréments comme ceux-ci, l'internaute en rencontre au quotidien. Mais il suffit d'une déficience visuelle ou motrice, même légère, pour que ces petits ennuis se muent en véritables obstacles.

Si un site annonce un numéro de téléphone qui se trouve intégré dans une image, la personne non-voyante n'aura pas accès à cette information. Autre problème rencontré couramment: les formulaires en ligne. Certains ne sont pas clairs ou demandent à être complétés endéans un temps insuffisant.

Quelles sont les avancées techniques qui facilitent l'accès à Internet?
Sur un site web accessible, une personne handicapée moteur peut naviguer sur les pages avec le clavier traditionnel sans jamais utiliser de souris. Une personne âgée peut facilement y agrandir la taille des textes. Une personne aveugle peut écouter le contenu de l'ensemble du site grâce à son lecteur d'écran et naviguer à l'aide des indications données par celui-ci.

www.wheelit.be:
un site Internet de recherche d'emploi pour les personnes handicapées
Le site www.wheelit.be est une plate-forme qui permet à des entreprises de déposer des offres d'emploi ouvertes à des personnes handicapées et à des candidats handicapés de déposer leur C.V. dans le but de valoriser les compétences de ces personnes au-delà de leurs troubles physiques et casser le préjugé de sous-qualification des personnes différentes.

A qui profite l'accessibilité?
L'accessibilité numérique revient à mettre le web et ses services à la disposition de tous les individus quel que soit leur matériel ou logiciel, leur infrastructure réseau, leur langue maternelle, leur culture, leur localisation géographique ou leurs aptitudes physiques ou mentales. Elle profite à l'ensemble des surfeurs. On peut facilement faire un parallèle avec l'invention de la télécommande qui avait d'abord été conçue pour les personnes handicapées moteur et qui s'est rapidement imposée comme un outil indispensable à tous.

Qu'est-ce qu'un site accessible?
Un site accessible est conçu de manière à ce que son contenu soit compatible avec toutes les techniques de navigation particulières (petit écran, navigation sans souris ou avec la voix, clavier braille, grossissement des caractères…).

Si l'accessibilité web concerne avant tout les aspects techniques, une attention particulière au graphisme et à la structure apporte un confort de lecture. Un site web qui possède une mise en page épurée, structurée et sans fioritures, offre à l'internaute une navigation fluide.

Existe-t-il des normes d'accessibilité?
Signes d'une préoccupation mondiale pour l'accessibilité des sites web, des normes internationales ont été mises au point par le *WAI (Web Accessibility Initiative)*. Ces directives techniques prennent en compte la diversité des besoins des utilisateurs et particulièrement les aspects qui peuvent constituer un obstacle pour les personnes handicapées. Publiées à l'attention de tous les développeurs d'outils et créateurs de contenus web, ces règles permettent d'assurer une accessibilité satisfaisante d'un site web à tout visiteur sans nuire pour autant à son attractivité. Elles ont été reconnues par la Belgique, dès 1999, où elles sont traduites sous la forme d'un label de qualité, appelé *Anysurfer*, qui démontre la volonté de rendre l'accès à Internet facile pour tous les citoyens qu'ils soient ou non porteurs de handicap. Les critères d'attribution du label concernent la procédure de navigation, l'organisation du contenu du site, la mise en page et les formes d'interactivité. *Anysurfer* propose également un support technique et des formations aux concepteurs de sites web désireux d'intégrer les standards d'accessibilité dans leur travail.

Malgré l'existence de normes internationales et de labels de qualité, l'accessibilité effective des sites reste, dans l'ensemble, assez sombre en Europe. Les résultats d'une étude européenne révèlent, en 2007, que respectivement 5% et 3% seulement des sites web publics et privés des pays de l'Union sont «pleinement» accessibles. Par ailleurs, 30% de l'ensemble de ces sites sont considérés comme totalement inaccessibles en raison de leur mauvaise ergonomie ou d'un défaut de conception.

Le webmaster est-il contraint d'aménager les sites qu'il met en ligne?
Comparée à ses voisins, la Belgique n'a pas encore pris de mesures législatives très contraignantes. Aucune législation ne rend explicitement obligatoire l'accessibilité des sites Internet au plus grand nombre, y compris aux personnes porteuses d'un handicap. La seule loi qui existe en matière de discrimination des personnes handicapées est celle qui tend à lutter, de manière très large, contre les différentes formes de discrimination dans les divers domaines de la vie publique. Mais la notion d'accessibilité

numérique n'y est pas clairement mentionnée. D'ailleurs, le Centre pour l'égalité des chances a reçu, à ce jour, peu de plaintes d'internautes handicapés. Pourtant, ne pas pouvoir accéder à un produit ou à un service en ligne est une forme de discrimination.

La situation n'est toutefois pas restée immobile. Les autorités publiques ont pris des initiatives politiques concernant leurs services en ligne et le label *Anysurfer* est devenu la référence officielle pour l'accessibilité des sites d'intérêt général. En 2003, le gouvernement fédéral et les gouvernements régionaux se sont engagés à mettre une série de portails et de sites en conformité avec les critères d'attribution du label. A côté de cela, on peut déplorer une législation peu contraignante pour l'ensemble des sites Internet.

La personne handicapée a-t-elle sa place dans les cybercentres?
Les EPN sont des lieux d'accès public aux TIC dans lesquels chacun peut trouver une aide et un accompagnement gratuits. Mais, faute de moyens matériels, humains et logistiques, ces espaces ne sont pas toujours en mesure de proposer un accompagnement qui intègre les besoins spécifiques des personnes handicapées. Leur accueil requiert des aménagements techniques et logiciels (accessibilité des lieux, PC adaptés aux différentes formes de déficiences, claviers spécifiques, barrettes braille et logiciels spécifiques) ainsi que des adaptations pédagogiques (formation des animateurs à l'accueil des publics handicapés). Un investissement coûteux même si quelques initiatives politiques ponctuelles existent pour y remédier. ■

Un numéro spécial d'«Entrevoi» consacré à l'accessibilité est disponible sur demande au 02/246.47.87 ou sur le site web d'Altéo: www.alteoasbl.be ou sur willyontheweb.be

Le site www.willyontheweb.be a été créé par Altéo pour interpeller les acteurs du web. Il présente des témoignages éclairants sur l'utilisation d'Internet par des personnes handicapées.

Seniors et TICS: *quand on n'est pas né avec un ordinateur*

Par Franck Moinil,
Chargé de projets TIC-UCP

L'ordinateur, l'Internet, le GSM, les guichets automatiques ont changé notre vie, secoué nos habitudes. Ces technologies qui ont investi notre vie quotidienne, permettent de simplifier un certain nombre de tâches pour autant qu'on ait acquis les compétences nécessaires pour les maîtriser.

Seniors en quête de formations TIC

L'offre de formations dans le domaine des TIC est plutôt variée en Wallonie: Centres de compétences de la Région wallonne, opérateurs PMTIC[1], enseignement de promotion sociale, opérateurs de formation associatifs ou privés. Les offres s'étendent de l'initiation de base à la formation qualifiante et les prix pratiqués vont de la gratuité à plusieurs centaines d'euros par module.

Après avoir fait leur choix, certains seniors, motivés au départ dans leur projet de formation, se retrouvent parfois embarqués dans une véritable galère qui laisse place à la démotivation et l'abandon. Pour quelles raisons?

De nombreux aînés en quête de formation se sont souvent trouvés confrontés à une structure et une approche pédagogique non adaptées à leurs besoins. Par exemple dans des cours de promotion sociale orientés «bureautique» (traitement de texte, tableur…) proposés généralement au grand public en soirée. Les groupes d'étudiants sont plutôt hétérogènes (au niveau de l'âge, de la formation, des attentes, des besoins…), la pédagogie est souvent «classique», laissant peu de place à une approche différenciée. Il en résulte trop souvent des décalages au niveau de l'apprentissage, les jeunes avançant plus rapidement que les aînés débutants. De là à différencier les tranches d'âge, les niveaux, il n'y a qu'un pas mais qu'il vaut mieux ne pas franchir. Cette diversité est source de richesses à condition de l'inclure dès le choix de la méthode.

Comme nous l'avons vu plus haut, l'approche pédagogique joue un rôle important. Dans le système traditionnel, les principaux acteurs sont les programmes et les enseignants.

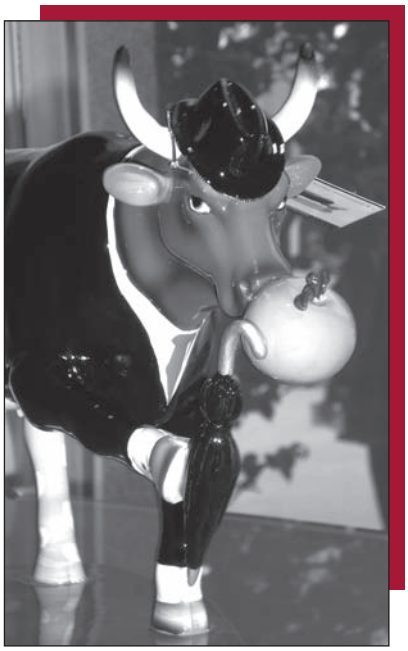

Dans la formation des adultes, le programme de formation sera conçu autour des besoins, des attentes et des centres d'intérêt des participants. A cette fin, il sera préférable que le formateur/animateur s'adapte et s'oriente vers les pédagogies actives, orientées vers le projet.

Moteur de l'engagement de tout individu dans un processus d'apprentissage, la motivation est un facteur qui entre également en considération dans l'acquisition de nouvelles compétences. Chaque individu a une histoire, un vécu et un parcours socio-professionnel propres. Certains souhaitent développer un projet grâce aux TIC (créer un blog ou un site, faire du traitement de photos numériques ou du montage vidéo, communiquer via Internet…), d'autres seulement découvrir ou acquérir de nouvelles compétences, sans projet particulier mais plutôt pour s'adapter à une évolution de la société et donc faire face à un défi.

Les Espaces Cyber Seniors, une initiative moins conventionnelle

Le projet Espace Cyber Seniors déployé par l'UCP en Wallonie remonte à moins de 10 ans. A l'époque, il était difficile de trouver des lieux de formation qui répondent aux demandes croissantes des aînés en matière d'initiation à l'informatique et à l'Internet. L'UCP a donc décidé d'aménager un premier local à Thuin. Après quelques mois de recherches, le premier Espace Cyber Seniors allait enfin voir le jour dans un local mis gracieusement à la disposition de l'UCP par la Mutualité chrétienne du Hainaut oriental.

Le concept d'Espace Cyber Seniors mérite d'être défini. Il s'agit d'un local équipé au minimum de cinq postes informatiques connectés à Internet et qui propose des programmes dits «d'alphabétisation numérique» durant des plages d'accès libre. Ils sont accessibles en priorité aux +50 ans mais non exclusivement. Certains partenariats sont d'ailleurs mis en place avec des groupes de jeunes (Jeunesse & Santé), de personnes handicapées (Altéo), d'autres associations ou en collaboration avec les communes.

Le principal avantage de ces lieux est de tenir compte des attentes des aînés dans une ambiance conviviale. Chacun est libre de venir poser ses questions, apporter son expérience au groupe, tester de nouvelles technologies… et recevoir les conseils d'un animateur spécialisé qui anime ce lieu bénévolement.

Le 20ème Espace Cyber Seniors a été lancé pendant la Semaine Numérique au mois de mars 2009.

Un espace d'échange, de soutien, de participation et d'émancipation

Le succès rencontré par ces espaces est lié directement aux offres de cours proposés au niveau local. En effet, les aînés ayant suivi un ou des modules d'alphabétisation numérique au sein de l'Espace Cyber Seniors ou à l'extérieur se trouvent souvent démunis lorsqu'une difficulté survient. Rechercher de l'aide auprès d'un proche ou d'une connaissance peut résoudre le problème mais établit un lien de dépendance à l'égard de l'aidant. Et bien souvent, ces ressources s'épuisent au fil du temps (sentiment d'indifférence, de harcèlement de l'aidant…) laissant le senior démuni face aux prochains obstacles qui seront rencontrés.

Un des objectifs de ces Espaces est donc de permettre aux participants de gagner en autonomie en leur proposant d'analyser les origines de leurs difficultés pour envisager les étapes à suivre pour trouver des solutions. Cette réflexion est menée individuellement ou en groupe.

Ces lieux sont également des espaces de socialisation, de participation, d'expérimentation et de solidarité. Sans oublier la transposition des missions de l'UPC dans l'univers des TIC: encourager la participation et l'engagement des aînés dans la vie sociale, culturelle, économique et politique, promouvoir la prise de responsabilité des aînés par le biais de l'action collective dans le but de les associer à la construction d'un monde plus juste afin de les mettre au service de la citoyenneté tout en conservant un regard critique vis-à-vis de ces technologies.

Pourquoi utiliser les logiciels libres?

L'UCP préconise l'usage des logiciels libres pour plusieurs raisons.

La première raison est économique car, nos locaux étant principalement équipés d'ordinateurs de seconde main, il serait totalement irrationnel de mettre quatre fois la valeur du matériel dans de coûteux programmes sous licence. D'autre part, nous ne souhaitons pas devenir prescripteurs et faire acheter des logiciels propriétaires (et encore moins encourager leur piratage) à des participants se trouvant parfois en situation de grande précarité. Nous pouvons ainsi remettre le cd-rom contenant les logiciels libres utilisés au cours de formation aux participants en toute légalité.

Notre deuxième motivation est éthique. La philosophie du libre correspond à notre vision de la société: liberté, autonomie, solidarité, partage des connaissances…

Notre troisième argument est didactique. Quand nous entendons «Je sou-

haiterais suivre un cours de Word», nous répondons que «nous vous proposons un cours de Traitement de texte». Pourquoi apprendre à utiliser un logiciel en particulier? L'important, c'est de maîtriser des processus, d'encourager la réflexion, de favoriser le transfert de compétences… parce qu'il faut donner aux apprenants de vraies connaissances et pas se contenter d'enseigner le mode d'emploi de logiciels «propriétaires».

Les questions relatives à l'utilisation des logiciels libres refont surface chaque année lors du lancement des nouveaux modules d'alphabétisation numérique dans les Espaces Cyber Seniors car, pour les nouveaux animateurs, «Tout le monde utilise Microsoft Windows et Word». Cependant, les établissements d'enseignement de la Communauté française intègrent de plus en plus les logiciels libres. Ce qui veut dire que les deux systèmes cohabitent, laissant le choix à l'utilisateur lors du démarrage.

Pour conclure

Les aînés sont clairement en demande d'un accompagnement afin de pouvoir s'approprier les nouvelles technologies. Que ce soit avec l'aide d'un proche, d'une association ou de la commune, ils sont à la recherche de lieux où ils pourront apprendre à maîtriser les TIC à leur propre rythme, sans pression et sans trop de contraintes. Ils sont également à la recherche de sens dans leurs apprentissages afin de gagner en autonomie et mettre les TIC à leur service plutôt que de les subir. ■

1. Plan mobilisateur pour les technologies de l'information et de la communication

Pour aller plus loin:
www.cyberseniors.be:
Vous y trouverez toutes les adresses des cyber espaces seniors.
www.ucp-asbl.be à Campagne les TIC, pas de panique!
www.epn-ressources.be

Une campagne *au bilan positif*

Au printemps, le CIEP a effectué un très large travail d'information et sensibilisation autour des enjeux des élections. Nos campagnes autour des élections régionales ont mobilisé nos groupes de travail thématique pour la réalisation de fiches sur des enjeux proches du citoyen comme le logement, l'enseignement, l'accueil de l'enfance, la Culture,… ce qui nous a permis de confronter nos revendications prioritaires aux programmes des partis pour aboutir à la distribution massive du journal «Le bulletin de juin». La comparaison entre nos revendications et les contenus des programmes des différents partis a conforté l'appel du MOC pour la constitution d'un «olivier». Aujourd'hui, c'est chose faite… ■

Après le 13 juin
Des oliviers, racines d'un autre développement?

Par Thierry Jacques,
Président du MOC

Les élections du 13 juin dernier ont permis des accords de majorité progressiste, dite «olivier», en Wallonie, à Bruxelles et à la Communauté française. L'occasion, au départ de compétences concrètes et proches des préoccupations des gens, de démontrer qu'un autre modèle de développement est possible, plus respectueux des hommes et de l'environnement. C'est, en tout cas, l'espoir du MOC.

Les résultats des élections du 13 juin dernier se sont soldés par un tassement du MR et une progression globale des partis défendant un projet progressiste. L'espoir du Mouvement Ouvrier Chrétien était que le cdH, le PS et ECOLO s'allient dans des majorités de type «olivier» pour pouvoir développer un programme cohérent et clairement ancré à gauche. Cette attente a été rencontrée, tant en Wallonie qu'à Bruxelles et au niveau de la Communauté française. Et les déclarations d'intentions politiques des nouveaux gouvernements sont résolument «sociales» et «environnementales»: les deux dimensions d'un autre développement qui respecterait à la fois l'homme et la planète et sur lesquelles le MOC avait mis l'accent dans son mémorandum politique.

Changer de modèle

Indispensable, car la pire des choses serait de vouloir simplement remettre en route le modèle économique qui a montré toutes ses limites et ses impasses. Ce que le système financier et ses institutions refusent évidemment de faire. Ainsi, la BNP-Paribas qui provisionne 1 milliard d'euros pour payer des bonus à ses traders en 2010, continuant ainsi sa course folle au profit à court terme!

Les matières gérées par les régions et les communautés, comme l'énergie ou la mobilité, la santé ou l'enseignement, sont en prise directe avec les préoccupations environnementales et sociales d'un développement plus durable. Les accords de majorité olivier ne s'y sont pas trompés et nous nous en réjouissons. L'encouragement des modes de déplacement non polluants est au cœur des politiques de mobilité et d'aménagement du territoire, une tarification progressive et donc sociale et écologique du gaz et de l'électricité sera mise à l'étude, l'alliance emploi-environnement et la construction de logements sociaux constitueront des priorités fortes, des indicateurs orientés sur la qualité de la vie et le développement humain seront recherchés.

Mieux, avec moins d'argent

Les perspectives budgétaires sont toutefois mauvaises et il va donc falloir, lors de l'élaboration des budgets, faire des choix parmi toutes ces bonnes intentions. Pour pouvoir mener des politiques nouvelles, il faudra non seulement faire des économies mais aussi renoncer à des politiques plus anciennes.

Ainsi, en Région wallonne, la majorité a décidé de revoir les critères d'octroi de la prime à l'achat d'un premier logement. Il s'agira d'aider les familles les plus modestes plutôt que de faire des cadeaux à des ménages qui n'en ont pas forcément besoin. L'olivier, tant en Wallonie qu'à Bruxelles, veut aussi encourager l'isolation des bâtiments plutôt que de pousser à l'installation de panneaux solaires. C'est judicieux: il s'agit d'économiser l'énergie avant d'en produire.

D'autres mesures qui visent à améliorer la qualité des services rendus au public, peuvent également entraîner, à terme, des économies. Ainsi en matière d'enseignement où le surcoût généré par le redoublement des élèves coûte 335 millions par an à la Communauté française. Pour nous, la meilleure manière de lutter contre l'échec et la ségrégation scolaires, c'est de co-responsabiliser l'ensemble des établissements d'un même bassin de vie et de leur fixer l'objectif de conduire tous les élèves à la réussite.

Il ne s'agit pas de rationaliser en pratiquant des coupes sombres et aveugles mais bien, face à une crise qui touche d'abord les plus faibles, de dépasser les modèles anciens pour créer de nouvelles solidarités aussi respectueuses des hommes que de leur environnement. C'est la plus grande attente du MOC à l'entame de cette nouvelle législature. ■

L'ISCO,

nouvelle formule 2009-2010

Depuis sa création en 1962, l'ISCO a toujours cherché à être en phase avec son temps. Une refonte de la formation a été réfléchie afin de tenir compte des nouvelles mutations sociologique, économique, politique, idéologique et institutionnelle.

Parmi elles, on peut pointer les réformes liées aux modalités d'octroi du droit au congé éducation payé et celle de Bologne modifiant le paysage de la formation supérieure. La nouvelle formule ISCO intègre également les mutations qui caractérisent les publics en formation aujourd'hui: mixité, mobilité professionnelle et familiale, changement dans les modes de militance, etc.

Malgré tout, l'ISCO reste fidèle à ses finalités et ses objectifs de formation d'acteurs de changement pour un monde plus juste et plus égalitaire. Les transformations de l'ISCO concernent principalement la reconnaissance officielle de la formation tenant compte des contraintes de Bologne, son organisation modulaire et son ouverture à un public plus large. ■

Pour plus d'informations sur l'ISCO «nouveau», ses objectifs, le programme des cours et les séances d'informations organisées dans votre région, nous vous invitons à aller sur notre site: http://www.ciep.be et à cliquer sur l'onglet ISCO 2009. Vous pouvez aussi obtenir des informations auprès de Rita D'Agaro tél. 02/246.38.42; courriel: rita.dagaro@ciep.be

Formation de coordinateurs de projets culturels et sociaux: session 2009 - 2011

Comme chaque année, le CIEP ouvre une nouvelle session de formation de coordinateurs de projets culturels et sociaux.

Reconnue par la Communauté française par le titre de «BAGIC», cette formation s'adresse aux personnes soucieuses d'acquérir des compétences professionnelles selon une démarche d'Education permanente mêlant expérience supervisée, apprentissages théoriques et méthodologiques dans une démarche participative et de groupe. La formation de 2 ans se déroule le lundi, à Namur et démarrera le 12 octobre 2009.
L'inscription se fait suite à un entretien préalable. ■

Renseignements: coordinateur
Christian BOUCQ 02/246.38.44
secrétariat:
Francine BAILLET 02/246.38.41
courriel: bagic@ciep.be
Voir aussi notre site:
http://www.ciep.be

L'intégration des immigres dans la société belge: *le cas du sud du Luxembourg*

Par Emmanuel Dusenge,
ISCO Virton Général (2006-2009)

Le sud de la province du Luxembourg compte des milliers d'immigrés dont la majorité provient de l'Europe et d'autres d'un peu partout dans le monde. Ce mémoire a étudié comment les immigrés des communautés Africaine et Tchétchène, dont la majorité habite à Arlon, et la communauté Turque, dont la plupart habite dans la Ville de Virton, s'intègrent dans la société d'accueil.

Au niveau des immigrés africains, l'enquête réalisée a montré que ceux qui ont le permis de séjour, s'intégraient plus facilement par le travail. Par contre, ceux qui sont en attente de réponse à leur demande d'asile ou ceux dont la demande a été rejetée, s'intègrent très difficilement car ils n'ont ni le droit de s'inscrire à l'école ni celui de suivre une formation au FOREM. En ce qui concerne la communauté tchétchène, les enfants s'intègrent par les études et les femmes par des métiers d'aides ménagères.

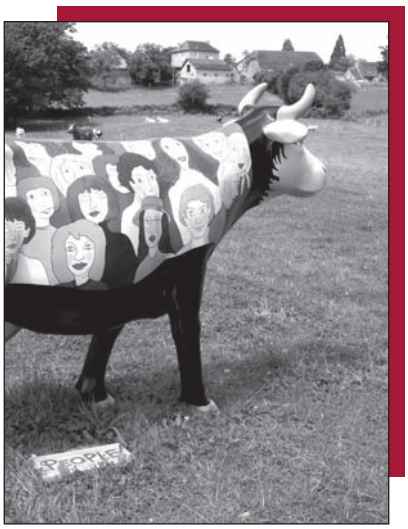

Quant à la communauté turque, l'intégration passe par les activités commerciales et par la vie associative. C'est une communauté qui essaie de s'entraider et surtout d'aider les jeunes qui n'arrivent pas à réussir les études supérieures.

Pour mieux faciliter l'intégration de tous ces immigrés avec ou sans droit de séjour, ce travail propose les pistes d'actions suivantes:

- L'organisation d'actions à caractère ludique et créatif pour les enfants qui sont dans les centres d'accueil des demandeurs d'asile et dans les quartiers où on dénombre beaucoup d'étrangers.
- La réalisation de plusieurs missions de proximité avec la population immigrée via des permanences sociales, l'insertion socioprofessionnelle, l'alphabétisation et l'accompagnement d'initiatives locales ou associatives.
- L'engagement, sous l'Article 60, des immigrés qui le souhaitent, par les CPAS, en collaboration avec d'autres employeurs.
- L'invitation des personnes d'origine étrangère à des spectacles culturels préparés et organisés par les Centres culturels communaux.
- La possibilité d'inscrire les immigrés qui sont en attente de leurs papiers de séjour, aux écoles supérieures par la Communauté française et le FOREM. ■

L'assurance groupe

peut-elle constituer une forme légale, légitime et/ou juste de rémunération?

PAR NADINE WAUTHIER,
ISCO-CNE (2004-2008)

Je suis travailleuse et déléguée syndicale CNE dans une ASBL agréée et subsidiée par l'Awiph. Cette institution accompagne quelque 160 personnes handicapées, au sein de quatre services spécifiques (internat, semi-internat, Centre d'accueil de jour et Service d'aide à l'intégration), avec un collectif de 140 professionnels salariés.

Les activités sociales de cette institution et ce, y compris les frais de personnel barèmisé, relèvent du non-marchand et sont financées entièrement par les pouvoirs publics (Awiph Région wallonne, Fonds Maribel social) au sein de la Commission paritaire 319.02.

En 2004, la Direction de cet établissement a initié un système d'assurance groupe exclusivement réservé aux seuls six dirigeants des différents services de l'ASBL. Ce système présentait la particularité d'être financé par une intervention de l'ASBL patrimoniale de l'Institut. C'est cette information qui, annoncée aux représentants syndicaux du personnel dans le cadre du Conseil d'Entreprise, a été à l'origine de toute une dynamique d'action menée par l'équipe syndicale CNE avec le personnel.

En effet, l'instauration d'un système d'assurance groupe dans un secteur non marchand, subsidié par les pouvoirs publics, et de plus, limité aux seuls membres de la Direction, a engendré chez nous maintes interrogations. C'est pourquoi j'ai souhaité développer la question suivante dans mon mémoire-action: «L'assurance groupe, dans une institution du non-marchand, peut-elle constituer une forme légale de rémunération, et/ou une forme légitime, juste de rémunération?»

Ma première analyse a donc concerné **l'aspect légal de cette rémunération**. J'en ai conclu que, formellement, la légalité était respectée; la Direction ayant observé toutes les règles contenues dans la loi Colla, dont notamment celle de couvrir collectivement une catégorie objective du personnel, avec information préalable au Conseil d'Entreprise.

S'est alors posée la problématique de **la légitimité et de la justice de ce mode de rémunération** et de reconnaissance. C'est à ce niveau que la question du sens et de l'éthique a pris toute sa dimension et a fait l'objet d'un mouvement de contestation collectif.

Voici donc mon constat:
Dans un contexte où la Sécurité sociale est mise à mal et contournée par des modes de rémunération qui échappent partiellement ou totalement aux prélèvements fiscaux, ou partiellement aux prélèvements sociaux;

- à une époque où les deuxième et troisième piliers de pension, respectivement l'assurance groupe collective et l'épargne pension individuelle se développent au détriment du premier (la pension légale);
- dans une institution où le personnel de base est majoritairement féminin et confiné dans le travail à temps partiel (et donc à revenus et droits sociaux partiels); dans un secteur où la pénibilité du travail est relativement peu valorisée dans les barèmes;
- dans un secteur largement et quasi exclusivement financé par les pouvoirs publics, donc l'argent du contribuable;
- l'octroi sélectif et discriminatoire d'une rémunération différée d'assurance groupe a créé un sentiment d'injustice et de déni de reconnaissance sociale au sein du personnel de base. C'est pourquoi l'équipe syndicale CNE a mené des actions d'éducation permanente et de contestation sur ce thème.

Cette problématique est au cœur de mon mémoire-action. ■

Culture émancipatrice?

Comment et pourquoi rendre la culture accessible à un public défavorisé?

PAR CÉCILE DALCQ, ISCO-VIRTON (2006-2009)

La Culture est-elle un moyen permettant aux personnes marginalisées et fragilisées de sortir de l'isolement et de s'ouvrir au monde? Comment dynamiser cet outil culturel comme source d'émancipation?

Ce questionnement nous amène à une réflexion sur la notion même de culture: elle est un droit fondamental qui doit être garanti pour tous, permettant à chacun de s'épanouir pleinement, en concordance avec ses propres visions et aspirations.

Depuis 1995, la politique culturelle travaille en ce sens. Elle s'efforce, avec l'aide des associations, de réduire le fossé entre les personnes fragilisées, le personnel social et l'ensemble de la collectivité. La communication, le temps et les moyens financiers alloués doivent être ajustés en conséquence. Chaque individu doit être pris dans son individualité et dans sa globalité, la pauvreté n'étant pas uniquement un problème financier.

Il convient de sensibiliser les centres publics d'actions sociales (CPAS), de surmonter les stéréotypes paralysants et les appréhensions tant des aidants que des bénéficiaires.

Divers modes d'action, tels que les centres d'expression et de créativité, les organisations d'éducation permanente, le théâtre action, les services éducatifs et l'ASBL Article 27 sont, en grande partie, subsidiés par les pouvoirs publics. Pourtant, les petits CPAS de la région du Sud-Luxembourg ont encore une certaine frilosité à les utiliser dans leur programme d'insertion, les matières culturelles passant au second plan.

Pour que l'action culturelle soit réellement efficace, c'est une synergie entre les différents niveaux de pouvoir, les communes et les CPAS qu'il faudrait mettre en place, en faisant ainsi prévaloir une dynamique en corrélation avec le principe de solidarité.

En définitive, de nombreuses pistes restent à explorer! ■

La prévention et la prise en charge de l'anorexie mentale en province du Luxembourg *a-t-elle pris en compte les différentes approches d'analyse de cette pathologie?*

PAR STÉPHANIE RASKIN, ISCO VIRTON-GÉNÉRAL (2006-2009)

A une époque où de plus en plus de personnes souffrent de surpoids, voire d'obésité, un autre problème, souvent perçu comme phénomène de société, explose de façon épidémique depuis quelques décennies: l'anorexie.

Ce mot évoque certainement quelque chose pour vous mais pourriez-vous clairement en définir les symptômes et les causes? Ce mémoire amène différentes pistes pour éclairer cette maladie. En effet, à la lecture de différents ouvrages traitant de l'anorexie, je me suis rendu compte qu'il n'existait pas une mais différentes manières d'appréhender la maladie.

N'étant ni médecin, ni psychiatre, et donc pas conditionnée par ces milieux médicaux, j'espère apporter un regard neuf sur cette pathologie que j'ai approchée sous différents angles. Tout d'abord, j'ai mené une étude empirique auprès d'infirmiers ou d'étudiants infirmiers afin de savoir ce qu'ils connaissent exactement de l'anorexie. Ensuite, j'ai exposé les points de vue de la médecine, de la psychiatrie, de la sociologie et de la philosophie. Cela m'a permis de mettre en lumière les convergences ou divergences de ces différentes disciplines. Cela m'a semblé opportun de réunir ces différentes approches afin de démontrer que la prise en charge de cette pathologie nécessite un traitement multidisciplinaire.

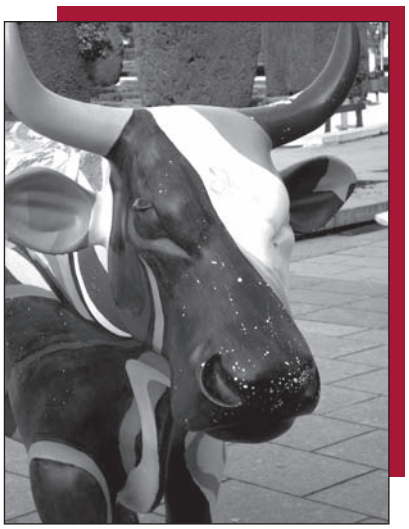

Je me suis finalement penchée sur ce qui existe concrètement dans notre province pour aider les anorexiques et leurs familles. Existe-t-il des structures suffisantes pour les accueillir et du personnel formé correctement? Faut-il et y a-t-il une prévention de cette maladie dans le Luxembourg? ■

Les murs du silence

ou dans quelle mesure l'intégration d'oeuvres d'art dans le logement social bruxellois favorise-t-elle la cohésion sociale? (LE CAS DU MERLO)

PAR RACHID EL YAKCHOUE,
ISCO BRUXELLES-GÉNÉRAL
(2005-2008)

Depuis 2006, lorsque l'on passe devant la cité sociale du Merlo, à Uccle, une large fresque s'impose au regard. Le dessin met en scène des figures connues d'humoristes belges telles Annie Cordy ou Pie Tshibanda, installées dans un environnement luxuriant de fleurs et de végétation démesurées. Les visages sont expressifs, les postures laissent penser qu'ils vont bientôt se mouvoir et délivrer leur message.

La fresque s'étend jusqu'à l'intérieur de l'immeuble, tout au long des couloirs du rez-de-chaussée, plaçant le visiteur dans une sorte de jungle étrange, à la limite du surnaturel tant les personnages sont à la fois immenses et réalistes.

Çà et là, une phrase pour le moins ambiguë «Il ne faut pas rire du bonheur» (titre de l'oeuvre) laisse sceptique. C'est afin de tenter de soigner les maux sociaux des cités, que la Société du Logement de la Région bruxelloise s'est vu confier la mission d'y intégrer des oeuvres d'art.

Selon la responsable de la cellule «101e%», chargée de leur mise en oeuvre, ces projets s'articulent autour de trois enjeux fondamentaux: social, urbanistique et artistique. 101e%, pour ne pas dire que l'on prélève un % du budget alloué au logement social, soit deux millions d'euros tous les quatre ans, mais plutôt qu'on y ajouterait une plus-value.

Notre interrogation de départ porte sur ce en quoi cette «Art thérapie» est en mesure de soigner des troubles d'ordre social. Les buts de ce travail sont, d'une part, d'éclaircir cette démarche «socio-artistique» du 101e%, et, d'autre part, de l'évaluer dans sa dimension sociale. Nous avons choisi, pour cela, de retenir le cas de cette cité du Merlo qui se compose d'un ensemble de quatre immeubles imbriqués, à l'architecture fonctionnaliste des années soixante. Six cents personnes d'origines diverses et de générations différentes y vivent, réparties dans environ trois cents appartements. Notre évaluation se base principalement sur des entretiens traités qualitativement. Des éléments issus de notre propre observation ont également été utilisés.

Les conclusions de cette étude nous font globalement douter de l'efficacité de cette démarche des projets du 101e % dans leur dimension sociale. Les résultats de cette évaluation ainsi que des propositions d'action sont présentés dans le détail à la fin du mémoire que nous vous invitons à consulter. ■

Les abeilles,

un monde fragile mais interpellant…

PAR ANDRÉ GENIN
ISCO VIRTON GÉNÉRAL

Les abeilles, monde fascinant, passionnant et apostrophant que la science ne cesse de découvrir et d'essayer de comprendre. Monde très fragile, révélateur de la délicatesse de l'écosystème des sites dans lesquels elles évoluent. Aujourd'hui, cet écosystème est marqué par les trop nombreux pesticides et engrais utilisés aux quatre coins du globe par des agriculteurs toujours fort soucieux de rendement et d'efficacité.

André Genin, jeune apiculteur confirmé et étudiant à l'ISCO, s'est intéressé aux causes nombreuses de la mortalité des abeilles.

Dans son mémoire, il a essayé de répondre à la question suivante: *«Y a-t-il un avenir pour l'apiculteur amateur dans la province de Luxembourg?»*

L'auteur s'est d'abord penché sur l'histoire de l'abeille et son rôle d'insecte pollinisateur. Il a ensuite abordé la problématique des pesticides et celle des ondes électromagnétiques et leurs effets néfastes sur les abeilles. Il a aussi établi un lien entre la population mondiale et celle des abeilles. Il nous présente également les compétences de l'AFSCA en la matière avant d'aborder les résultats de l'apiculture: le miel, l'apithérapie… Enfin, sa recherche empirique, basée sur un questionnaire auquel 25 apiculteurs, passionnés ont répondu en permettant d'en tirer réflexions et enseignements judicieux. ■

Les moyens psycho-sociaux *sont-ils adaptés pour aider les travailleurs de Distri Coal?*

Par Franco Sanelli,
ISCO Charleroi Animation-Gestion
(2005-2008)

Si j'ai choisi de rédiger mon mémoire sur les moyens psychosociaux de mon entreprise, c'est que, dans ma profession, les travailleurs du combustible, qu'ils soient sur la route ou au bureau, sont régulièrement stressés et ce, suite à des agressions morales ou même physiques. Par exemple: au téléphone par les clients mécontents, lors d'une livraison ou sur la voie publique par des agresseurs inconnus, etc.

Ces types d'agression ne sont pas faciles à gérer et créent un stress qui nuit au bon fonctionnement du travail et qui se répercute sur le moral et la santé du travailleur. De plus, pour les chauffeurs (ADR), le transport de matières dangereuses (essence, gaz,…) est un stress supplémentaire.

En réalisant ce mémoire, mes lectures m'ont d'abord permis de découvrir les différentes étapes du stress ainsi que le stress positif et le stress négatif.

En situation de stress, le corps passe par trois phases avant l'épuisement complet (Burn-Out):

1. Phase d'alarme:
   le stress qui sauve
2. Phase de résistance:
   le stress qui use
3. Phase d'épuisement:
   le stress qui tue

Ensuite, mes recherches m'ont conduit à étudier les moyens psychosociaux mis en place dans différentes entreprises pour venir en aide aux ouvriers. J'ai alors élaboré un test d'évaluation de stress destiné au personnel de plusieurs entreprises de combustible.

En contactant des ouvriers pour mon enquête, je me suis rendu compte qu'ils n'étaient pas prêts à entendre la réalité du terrain et à aborder la question de stress. Cependant, ils ont tout de même accepté de répondre à mon questionnaire.

Enfin, pour la réalisation de mon mémoire, je me suis également penché sur les organismes et leurs lois pour la prévention du stress et l'accompagnement psychologique des ouvriers demandeurs d'aide.

Dans les petites entreprises de moins de cinquante travailleurs, il existe des conseillers en prévention psychosociale et un service externe pour la prévention et la protection au travail (médecine du travail, syndicat).

Pour les entreprises qui comptent plus de cinquante travailleurs, le conseiller en prévention psychosociale fait partie du service interne C.P.P.T. Ces entreprises peuvent également s'affilier à un service externe qui est disponible 24h/24h via le n° 0800/11.0.11. qui dispense un accompagnement psychologique. Il s'agit du bureau-conseil privé IVP/POBOS spécialisé dans la gestion du bien-être.

En cas d'agression, il existe aussi un suivi psychologique, mis en place par les autorités judiciaires, accessible au 071/86.15.15 ou au 101.

Pour conclure, si vous souffrez de stress, je vous invite à réaliser ce petit exercice pratique de respiration qui vous permettra de vous relaxer et de reprendre un peu d'énergie.

- Placez vos mains sur votre ventre, juste au-dessous de votre nombril.
- Respirez lentement par le nez jusque dans l'abdomen, comme si vous étiez en train de le remplir d'air (vos mains devraient monter aussi haut que possible).
- Au moment d'inspirer, déplacez votre poitrine le moins possible.
- Expirez lentement par la bouche, en vous assurant de relaxer votre mâchoire et de séparer vos lèvres légèrement.
- Concentrez-vous sur les sons et les sensations de la respiration pendant que vous inspirez et expirez lentement et profondément.
- Chaque fois que votre abdomen se gonfle et se dégonfle, prenez conscience de la détente qui s'installe. ■

Le TEC *ne nous approche pas*

Par Jean-Pierre Gouverneur,
Animateur CIEP Brabant Wallon

Le Groupe d'Action Locale (GAL[1]) de Nivelles s'est intéressé aux usagers du TEC, juste avant les vacances. Le terme «usager» employé ici peut sembler obsolète. Sans doute parce qu'il sous-tend l'idée d'un bien ou d'un service non générateur de dividendes. En ce qui concerne le service public, en l'occurrence le TEC et la RW, il convient de garder l'usage de ce terme[2] sinon, pourquoi les victimes de nos frappes militaires en Afghanistan ne seraient-elles pas alors de simples clients de notre Service fédéral de La Défense?

Ainsi, si vous n'êtes pas usager habituel du TEC, avez-vous déjà expérimenté un trajet sans expérience du bus? D'abord, réflexe: le site «infotec». Autant s'y prendre avec de l'avance car le site «pédale» lentement et encore, sans le contrarier. A part les horaires et les points d'arrêt, impossible d'y trouver une carte du réseau afin de déterminer un trajet dépassant une ligne. De plus, cette information n'est disponible que pour une bonne moitié de nos concitoyens, les autres n'étant pas connectés.

On peut aussi aller lire l'horaire sur le poteau de l'arrêt; ce qui suppose de se rendre à l'arrêt (à pied ou en voiture) au préalable ou autrement exprimé, pour un «coup à blanc». A Nivelles, on a de la chance car nous avons un siège du TEC BW où se trouvent les bureaux de renseignements et de vente tout neufs… et tout à fait en dehors de la ville. Hélas, il n'y a pas de service de bus qui s'y rend pour les passagers.

Bref, on pourrait encore continuer sur ce mode un peu ironique mais nous avons choisi d'être pratiques et rationnels. En effet, nous avions remarqué que la Région wallonne occupe un spacieux bâtiment avec son Centre d'Information et d'Accueil (CIA, ça ne s'invente pas!) en centre-ville (rue de Namur); et donc, on s'est dit que si le TEC (qui dépend de la Région et est subventionné par elle via la SRWT) tenait guichet d'information et de vente en partageant l'espace du CIA, ce serait bien pratique pour celui ou celle qui va prendre le bus pour la première fois, et même pour les autres.

Idée = action; nous avons donc écrit conjointement au SPW qui gère les CIA et au TEC BW afin de partager cette belle idée.

Jusqu'ici, nous avons obtenu des réactions fort différentes. Alors que nous nous étions adressés au président régional du TEC ce furent, par deux fois des directeurs exécutifs qui nous ont répondu. En (très) résumé: brrrrrr! Par contre, du côté Région wallonne, plus précisément au Service Public de Wallonie (SPW), démarche exactement inverse: le premier responsable trouve l'idée intéressante et renvoie à sa supérieure qui nous écrit à son tour que l'idée est tout à fait positive et entre dans les missions de son service; le projet va être discuté au plus haut niveau.

A suivre… ■

1. Le GAL de Nivelles est un groupe du MOC animé par le CIEP
2. Usager: Titulaire d'un droit réel d'usage. Selon Le Robert

Radio Pavé *se met au vert...*

Du 23 au 26 octobre

Radio Pavé au village propre du Salon Mons Energy

Le Salon Mons Energy est un forum des énergies renouvelables, nouvelles et vertes organisé à Mons. Il est plus qu'un Salon traditionnel, dédié aux énergies, aux économies d'énergie, aux matériaux de construction économiseurs d'énergie, à la mobilité, aux véhicules propres, etc.
Dans ce Salon, se trouvera un village propre avec des institutions officielles (Région wallonne, IDEA, Ville de Mons...), des ONG et mouvements associatifs (Greenpeace, WWF, les amis de la terre,...) et enfin les acteurs locaux (les Equipes Populaires, la maison du cyclisme,...). Au centre du village, un bar alternatif tenu par les citoyens de «ça passe par ma commune», le studio de Radio Pavé, la radio web citoyenne du MOC-Hainaut, et un espace de conférences. Radio Pavé sera à l'affût des actions qui font bouger notre planète et fera écho de toutes ces initiatives au micro et sur le web avec une bonne dose de convivialité, une pincée de rencontres et une louche de conviction.
Au programme des émissions: de la biodiversité! Différents acteurs de terrain seront invités pour présenter leurs projets, il y aura des interviews, des orateurs, des conférences. Nous vous donnons rendez-vous soit au Salon ou sur le web via www.radiopave.be ■

Energy Mons
du 23 au 26 octobre
au Lotto Mons Expo
http://www.energymons.be
Infos MOC Mons: 065/35.39.63

La CSC et le MOC *dans le Kivu, le Rwanda et le Burundi de 1958 à 1961*

Le Rwanda mais aussi le Kivu et le Burundi faisaient partie de la zone de responsabilité du jeune permanent syndical qu'était Jules Fafchamps entre 1959 et 1961.

Il revient pour nous sur cette période grâce à la correspondance qu'il a entretenue avec les autres responsables syndicaux de la CSC Congo, et spécialement avec Jean Brück qui était son chef direct. Si le lecteur/trice accepte d'entrer dans cette correspondance livrée ici à l'état presque brut, il découvrira, certes, une ambiance mais aussi et surtout l'état d'esprit de ceux et celles qui se livraient à la difficile tâche d'émancipation de travailleurs et travailleuses africains (on disait indigènes) de cette zone qui était déjà l'objet de tensions multiples et graves. Jules Fafchamps nous livre, dans ce texte, une tranche d'histoire. Il le fait sans complexe, disant ses espérances, ses déceptions, ses questions et hésitations au cœur d'une période troublée et incertaine.

Dans ce travail, on ne trouvera pas, nous semble-t-il, de complexes rétrospectifs, ni de volonté impérialiste qui consisterait à développer une interprétation unilatérale de cette période d'histoire. Cela sonne juste! C'est puissant!

Les éléments avancés sont étayés par une multitude de documents d'époque qui permettent de restituer les lignes de tension, les aérations, la densité de ce temps, sans contestations possibles dues à une ré-interprétation rétrospective.
On sera frappé également par la gestion décentralisée et le fonctionnement par courrier du mouvement syndical en Afrique centrale à l'époque.

La correspondance a, de plus, l'intérêt de s'obliger à mettre par écrit les éléments d'analyse qui, aujourd'hui, ne sont plus qu'oraux et donc éminemment volatiles! Si bien que, par exemple, les discussions entre Jean Brück et Jules Fafchamps, dans le fouillis des réalités multiples, donnent un bel écho de réalités et préoccupations du moment.

Ce faisant, le CIEP-MOC de Bruxelles et le CARHOP entendent mettre à disposition un dossier pouvant éclairer, sans a priori, une période de l'histoire du Rwanda sur laquelle on revient, aujourd'hui, sans arrêt pour expliquer ou justifier des politiques moins avouables. ■

La CSC et le MOC dans le Kivu, le Rwanda et le Burundi de 1958 à 1961. Echange de lettres entre Jean Brück et Jules Fafchamps, dirigeants syndicaux. Commenté par Jules Fafchamps, Bruxelles, Ed. CIEP-MOC Bruxelles CARHOP, 2009.
Ouvrage disponible au CIEP-MOC Bruxelles au 02/508.89.60

La semaine du Commerce équitable

à La Louvière

Une exposition sur la souveraineté alimentaire à la CSC

Au niveau belge, la Semaine du commerce équitable sera lancée, au pied de l'Atomium, le mercredi 30 septembre.
Grâce au commerce équitable, les petits producteurs, pour la plupart des agriculteurs, se voient garantir un prix plus élevé que le prix courant du marché. Pour des millions d'habitants des pays du Sud, cela signifie, jour après jour, la différence entre un salaire de misère et un revenu digne.
Durant ces dix jours d'octobre, dans tout le pays, animations, concerts, information du grand public, dégustations,… permettront de découvrir ce type de commerce et d'inciter chacun à «consommer responsable». La campagne s'adresse aux citoyens via les collectivités, les écoles, les pouvoirs publics, les entreprises et les associations.
Du 30 septembre au 10 octobre 2009, la CSC Mons-La Louvière s'associera à la Semaine du commerce équitable. Elle organisera une exposition sur la souveraineté alimentaire à Mons, La Louvière, Binche, Chapelle-lez-Herlaimont, Dour, Frameries, Jemappes et Soignies où vous pourrez déguster des produits du commerce équitable tout en récoltant des éléments de réflexion sur la question.

Informations sur la semaine en général (activités, concours créatifs…): http://www.befair.be/fr/articles/www-befair-be/5-la-semaine/home.cfm
Informations sur l'expo de la CSC: François Homerin - CSC - 065/37.25.58

Dates à épingler

Mardi 22 septembre: Visite de l'exposition «Anges ou démons»

Dans le cadre du Cycle d'été
Les anges et démons: croyances, mythes et légendes de nos régions

Rendez-vous: 10 à 12h
25, Musée en Piconrue à Bastogne
Inscription indispensable: 063/21.87.38
PAF: 6 euros
Organisation: Loisirs et Vacances

Congrès du MOC de Namur

Outre la partie statutaire, le Congrès se déroulera en plusieurs étapes.
Le travail quotidien des organisations sera valorisé par un montage vidéo qui mettra en évidence l'existence de relais locaux et la présence sur le terrain par des permanences, des services, des formations… qui nous permettent d'être à l'écoute des problèmes vécus.
Chaque organisation mettra ensuite en évidence la manière dont elle favorise la démocratie participative par l'éducation permanente: de l'écoute et l'accompagnement jusqu'à l'action collective et solidaire.
Ensuite, nous exprimerons nos priorités en matière de santé, de logement, d'emploi et de mobilité, thèmes sur lesquels nous travaillons depuis 5 ans.

Date: 16 octobre à 18h
Lieu: ???????????
Pour plus d'info: MOC Namur au 081/226871

Défense de mémoires ISCO

Date: Samedi 24 octobre 2009
Lieu: MOC de Bruxelles
19 rue Plétinckx à 1000 Bruxelles
Pour plus de renseignements:
Tél.: 02/246.38.41-42

Journée d'étude d'actualité politique du CIEP

Date: 13 novembre 2009
Lieu: Institut Cardijn,
Rue de l'Hocaille, 10 à Louvain-la-Neuve
Programme et informations sur www.ciep.be

Rappel

A l'attention des étudiants de l'ISCO ayant terminé leur cycle de formation sans avoir finalisé leur mémoire.
ECHEANCE ULTIME: JUIN 2012

Foire du Livre politique à Liège

Débats, rencontres et dédicaces. Pour l'édition 2009, deux thèmes ont été retenus: «Les jeunes et la politique» et Crise économique: bilan et perspective un an après.

Dates: du 16 au 18 octobre 2009
Lieu: Liège, anciennes halles aux viandes
Pour plus d'informations:
http://www.lafoiredulivre.net/

Genre, précarité, migration

3 midis-débats de la Fondation Roi Baudouin 30 septembre, 30 octobre, 27 novembre

Dans les espaces urbains touchés par la paupérisation, les sphères de l'intime se fragilisent. Les relations entre hommes et femmes se détériorent, le rapport à soi et au corps est affecté. Pascale Jamoulle, anthropologue à l'UCL et au Centre de santé mentale Le Méridien, a mené une enquête de terrain auprès des habitants de plusieurs quartiers populaires de Bruxelles, dont celui de la gare du Nord. Cette enquête explore la vie

émotionnelle, affective et sociale d'adultes et de jeunes de toute origine, souvent marquée par l'exil. Son travail met en lumière trois dynamiques de précarisation sociale et intime: les errances et solitudes de la vie en rue, les tensions entre tradition et modernité au sein des communautés issues de l'immigration, l'exploitation et l'hypersexualisation du corps.
En lien avec ses actions en matière de justice sociale, la Fondation Roi Baudouin organise trois rencontres pour présenter cet éclairant travail d'enquête et débattre de la question suivante: quels enseignements tirer de l'écoute approfondie des publics les plus fragilisés, sur le plan des pratiques professionnelles et celui des politiques publiques?
Ces déjeuners-débats s'adressent aux professionnels actifs dans les secteurs de l'aide sociale et juridique, de la prévention, de la santé mentale et physique, de l'intégration, de l'aide à la jeunesse, du développement communautaire, de l'enseignement… et, plus généralement, à tous les intervenants en contact avec les situations d'exil et de précarité.

Programme

- 30 septembre 2009 (12h-14h30): Les errances et solitudes de la vie en rue
- 30 octobre 2009 (12h15-14h30): Les relations de genre dans les quartiers immigrés
- 27 novembre 2009 (12h15 à 14h30): Le corps comme lieu d'identité: marchandisation et hypersexualisation

Lieu: Hôtel de Lalaing,
Salon Zinneke 10-11 place Royale
1000 Bruxelles
L'inscription est gratuite mais obligatoire
via le site www.kbs-frb.be ou
Nathalie Troupée 02/549 02 09
E-mail troupee.n@kbs-frb.be

Quand les femmes parlent de leurs salaires

L'égalité salariale entre les femmes et les hommes: histoires de mots, histoires de chiffres.

Dans le cadre de la Quinzaine de l'égalité organisée par la Ville de Bruxelles, le CARHOP organise le 20 novembre 2009, à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, une journée ayant pour objectif de faire prendre conscience des stéréotypes qui marquent encore les choix professionnels des femmes et les rapports à leurs revenus. Il y a longtemps que l'on a constaté que l'égalité des femmes et des hommes au travail ne se limitait pas à l'égalité des salaires. Elle agit à tous les niveaux de vie, des choix éducatifs aux choix professionnels, en passant par le statut familial et les orientations affectives. Plus que chez les hommes, les salaires des femmes sont marqués 'négativement' par ces trajectoires de vie. A travers des exposés sur la problématique des salaires féminins en rapport avec les trajectoires de vie, des ateliers et des débats, cette journée voudrait présenter le projet mis en place par le CARHOP de collectes et d'analyses de témoignages oraux de femmes sur cette thématique salariale.

Date: Le 20 novembre 2009
Lieu: Hôtel de Ville de Bruxelles
Infos: CARHOP au 02/514.15.30

Adresses des centres régionaux du Ciep

BRABANT WALLON
boulevard Fleur de Lys, 25
1400 Nivelles
067/21.89.91

BRUXELLES
rue Plétinckx, 19 - 1000 Bruxelles
02/557.88.35

CHARLEROI - THUIN
boulevard Tirou, 167 - 6000 Charleroi
071/31.22.56

DINANT - PHILIPPEVILLE
rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590 Ciney
083/21.24.51

HAINAUT CENTRE
La Louvière:
rue du Marché, 6 - 7100 La Louvière
064/23.80.20
Mons:
rue des Canonniers, 3 - 7000 Mons
065/35.39.63

HAINAUT OCCIDENTAL
Tournai:
av. des Etats-Unis, 10 Bte 8
7500 Tournai
069/88.07.64
Ath:
rue de Gand, 28 - 7800 Ath
068/84.34.31
Mouscron:
rue St-Pierre, 52 - 7700 Mouscron
056/33.48.68

LIÈGE-HUY-WAREMME
Liège:
rue St-Gilles, 29 - 4000 Liège
04/232.61.61
Huy:
av. Albert 1er, 6 - 4500 Huy
085/21.11.33

LUXEMBOURG
rue des Déportés, 39 - 6700 Arlon
063/21.87.33

NAMUR
place l'Ilon, 17 - 5000 Namur
081/22.68.71

VERVIERS
rue Laoureux, 28 - 4800 Verviers
087/33.77.07

CANTONS DE L'EST
VHS - Rotenbergplatz, 19
4700 Eupen
087/59.46.30

Le Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC (CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO.

L'éducation permanente est notre quotidien, la formation notre spécialité.

Contact:
Centre d'Information et d'Education Populaire
Chaussée de Haecht, 577-579
1030 Bruxelles
Tél.: 02/246.38.41-42-43
Fax: 02/246.38.25
e-mail: communautaire@ciep.be

C - I - E - P
Mouvement Ouvrier Chrétien

Avec le soutien de la Communauté Française de Belgique